

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément à l'article 31 du règlement (CE) n° 1907/2006

Date de révision : 05.10.2016

1- IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/INFORMATION DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE**Détails du produit****Nom commercial :** Aérosol Washprimer**Numéro d'article :** 26022, 26023**Utilisation prévue :** Produit de finition automobile/Laque, anticorrosion**Fabricant/ Fournisseur :** Chamäleon GmbH Rudolf-Diesel-Straße, 8a, 69115

Heidelberg -- Allemagne

Pour plus d'informations, veuillez contacter : Département de la sécurité des produits**Informations en cas d'urgence :** +49 70024112112 (CH)**2 - IDENTIFICATION DES DANGERS****Classification de la substance ou du mélange Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

GHS02 flamme

Aérosol 1 H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur.



SGH07

Irritant pour les yeux 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

STOT SE 3 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Aquatic Chronic 3 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Éléments d'étiquette**Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Le produit est classé et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger

GHS02



SGH07

Mot d'avertissementDanger**Composants déterminants du danger pour l'étiquetage :**

xylène acétone

acétate de n-butyle

Mentions de danger

H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur. H319

Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long

terme. **Conseils de prudence**

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'inflammation.

P251 Ne pas perforeur ni brûler, même après usage.

P260 Ne pas respirer les aérosols.

P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation régionale.

Informations Complémentaires:

EUH066 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Accumulation possible de mélanges explosifs sans ventilation suffisante.

Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT :Non applicable.

vPvB:Non applicable.

3- COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

Caractérisation chimique : Mélanges

Description:Mélange de substances énumérées ci-dessous avec des ajouts non dangereux.

Composants dangereux :		
CAS: 67-64-1 EINECS : 200-662-2 Numéro d'index : 606-001-00-8 N° d'enregistrement : 01-2119471330-49	acétone	25-<50%
	Flam. Liq. 2, H225 Irritation des yeux. 2, H319 ; STOT SE 3, H336	
CAS: 74-98-6 EINECS : 200-827-9 Numéro d'index : 601-003-00-5 N° d'enregistrement : 01-2119486944-21	propane	10-<12,5%
	Gaz inflammable 1, H220 Gaz de pression C, H280	
CAS: 123-86-4 EINECS : 204-658-1 Numéro d'index : 607-025-00-1 N° d'enregistrement : 01-2119485493-29	acétate de n-butyle	10-<12,5%
	Flam. Liq. 3, H226 STOT SE 3, H336	

CAS: 106-97-8 EINECS : 203-448-7 Numéro d'index : 601-004-00-0 N° d'enregistrement : 01-2119474691-32	butane	5-<10%
	Gaz inflammable 1, H220 Gaz de pression C, H280	
CAS: 75-28-5 EINECS : 200-857-2 Numéro d'index : 601-004-00-0 N° d'enregistrement : 01-2119485395-27	isobutane	2,5-<5,0%
	Gaz inflammable 1, H220 Gaz de pression C, H280	
CAS: 9004-70-0	nitrate de cellulose	2,5-<5,0%
	Sol. flam. 1, H228	
CAS: 7779-90-0 EINECS : 231-944-3 Numéro d'index : 030-011-00-6 N° d'enregistrement : 01-2119485044-40	bis(orthophosphate) de trizinc	<2,5%
	Toxicité aquatique aiguë 1, H400 ; Toxicité aquatique chronique 1, H410	
CAS: 1330-20-7 EINECS : 215-535-7 Numéro d'index : 601-022-00-9 N° d'enregistrement : 01-2119555267-33	Xylol	<2,5%
	Flam. Liq. 3, H226 STOT RÉ 2, H373 ; Aspic. Toxique. 1, H304 Toxicité aiguë 4, H312 ; Toxicité aiguë 4, H332 ; Irritation cutanée 2, H315 ; Irritation oculaire 2, H319 ; Toxicité spécifique pour certains organes cibles 3, H335	
CAS: 108-65-6 EINECS : 203-603-9 Numéro d'index : 607-195-00-7 N° d'enregistrement : 01-2119475791-29	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	<2,5%
	Flam. Liq. 3, H226	
CAS: 64-17-5 EINECS : 200-578-6 Numéro d'index : 603-002-00-5 N° d'enregistrement : 01-2119457610-43	éthanol	<2,5%
	Flam. Liq. 2, H225	

Informations Complémentaires:La teneur en benzène (EINECS-Nr. 200-753-7) dans les ingrédients est inférieure à 0,1 % (Note P Annexe 1A 1272/2008 UE), de sorte que la classification comme cancérigène ne doit pas s'appliquer.

Pour le libellé des phrases de danger énumérées, se référer à la section 16.

4- PREMIERS SECOURS

Description des mesures de premiers secours

Après inhalation :Apporter de l'air frais ; consulter un médecin en cas de troubles.

Après contact avec la peau :En général, le produit n'irrite pas la peau. **Après contact visuel :**

Rincer les yeux à l'eau courante pendant plusieurs minutes, en écartant les paupières. Si les symptômes persistent, consulter un médecin. **Après ingestion :**Buvez beaucoup d'eau et faites respirer de l'air frais. Consultez immédiatement un médecin.

Principaux symptômes et effets, aigus et différésAucune autre information pertinente n'est disponible.



CHAMAELEON GMBH / RUDOLF-DIESEL-STRASSE 8A / 69115 HEIDELBERG / GERMANY

CHAMAELEON GMBH
RUDOLF-DIESEL-STRASSE 8A
69115 HEIDELBERG
GERMANY

FON 0049 (0) 6221 - 520 440
FAX 0049 (0) 6221 - 520 449
MAIL INFO@CHAMAELEON-PRODUKTION.DE
WEB WWW.CHAMAELEON-PRODUKTION.DE

Indication de toute attention médicale immédiate et de tout traitement spécial nécessaire

Aucune autre information pertinente n'est disponible.

5- MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction

Agents extincteurs appropriés :

CO₂, poudre ou eau pulvérisée. Pour les incendies plus importants, utiliser de l'eau pulvérisée ou de la mousse. Refroidir les récipients avec de l'eau. **Pour des raisons de sécurité, agents extincteurs non appropriés :** Jet d'eau à plein débit

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Aucune autre information pertinente disponible.

Conseils aux pompiers :

Équipement de protection : Aucune mesure particulière n'est requise.

6- MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Porter un équipement de protection. Tenir à l'écart les personnes non protégées. **Précautions environnementales**

Ne pas laisser pénétrer dans les égouts, les eaux de surface ou les eaux souterraines.

Ne laissez pas le produit atteindre les égouts ou tout cours d'eau.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Assurer une ventilation adéquate.

Référence à d'autres sections

Voir la section 7 pour plus d'informations sur la manipulation en toute sécurité.

Voir la section 8 pour les informations sur les équipements de protection individuelle. Voir la section 13 pour les informations sur l'élimination.

7- MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions pour une manipulation sans danger

Assurer une bonne ventilation/aspiration sur le lieu de travail.

Ouvrir et manipuler le récipient avec précaution.

Informations sur la protection contre les incendies et les explosions :

Tenir à l'écart des sources d'inflammation. Ne pas fumer. Se protéger des charges électrostatiques.

Conditions de stockage sûr, y compris les incompatibilités

Stockage :

Exigences auxquelles doivent satisfaire les locaux de stockage et les conteneurs :

Conserver dans un endroit frais.

Respecter les réglementations officielles relatives au stockage des emballages contenant des récipients sous pression. **Informations sur le stockage dans un entrepôt commun :** Non requis.

Informations complémentaires sur les conditions de stockage : Ne pas fermer hermétiquement le récipient. Protéger de la chaleur et de la lumière directe du soleil. **Classe de stockage :** 2 B

Utilisation(s) finale(s) spécifique(s) Aucune autre information pertinente n'est disponible.

8 - CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Informations complémentaires sur la conception des installations techniques : Aucune autre donnée ; voir point 7.

Paramètres de contrôle

Ingrédients avec des valeurs limites nécessitant une surveillance sur le lieu de travail :	
67-64-1 acétone	
BIEN	Valeur à court terme : 3620 mg/m ³ , 1500 ppm Valeur à long terme : 1210 mg/m ³ , 500 ppm
123-86-4 acétate de n-butyle	
BIEN	Valeur à court terme : 966 mg/m ³ , 200 ppm Valeur à long terme : 724 mg/m ³ , 150 ppm
106-97-8 butane	
BIEN	Valeur à court terme : 1810 mg/m ³ , 750 ppm Valeur à long terme : 1450 mg/m ³ , 600 ppm Carc (si plus de 0,1 % de buta-1,3-diène)
108-65-6 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	
BIEN	Valeur à court terme : 548 mg/m ³ , 100 ppm Valeur à long terme : 274 mg/m ³ , 50 ppm Sk
64-17-5 éthanol	
BIEN	Valeur à long terme : 1920 mg/m ³ , 1000 ppm

Informations Complémentaires: Les listes valables au moment de l'élaboration ont servi de base.

Contrôles d'exposition

Équipement de protection individuelle : Mesures générales de protection et d'hygiène :

-

Tenir à l'écart des denrées alimentaires, des boissons et des aliments pour animaux. Retirer immédiatement tous les vêtements souillés et contaminés. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Ne pas inhaler les gaz, fumées ou aérosols.

Éviter tout contact avec les yeux et la peau.

Protection respiratoire :

Non nécessaire si la pièce est bien ventilée.

Sinon, filtre de classe A/P2 ou autonome.

Utiliser un appareil de protection respiratoire approprié en cas de ventilation insuffisante.

Protection des mains :

En cas de contact avec la poussière de pulvérisation, il convient d'utiliser des gants de protection en butyle (épaisseur minimale de 0,4 mm), par exemple KCL Camatril, article n° 898 ou des produits similaires.

gants de protection

Gants résistants aux solvants

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit/à la substance/à la préparation.

Sélection du matériau des gants en tenant compte des temps de pénétration, des taux de diffusion et de la dégradation.

Matériau des gants Caoutchouc butyle, BR

Temps de pénétration du matériau du gant

Les gants en caoutchouc butyle d'une épaisseur de 0,4 mm sont résistants

à : Acétone : 480 min

Acétate de butyle : 60 min

Acétate d'éthyle : 170 min

Xylène : 42 min

Le temps de rupture exact doit être déterminé par le fabricant des gants de protection et doit être respecté.

Protection des yeux : Lunettes de sécurité

9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les caractéristiques physiques de base et propriétés chimiques	
base Informations générales	
Apparence:	
Formulaire:	Aérosol
Couleur:	Selon les spécifications du produit
Odeur:	Caractéristique
Seuil olfactif :	Non déterminé.
valeur du pH :	Non déterminé.
Changement de condition	
Point de fusion/Plage de fusion :	Indéterminé.
Point d'ébullition/Plage d'ébullition :	Non applicable, car aérosol
Point d'éclair:	Non applicable, car aérosol
Inflammabilité (solide, gazeux) :	Non applicable.
Température d'inflammation :	365 °C
Température de décomposition :	Non déterminé.
Auto-inflammable :	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Risque d'explosion :	Lors de l'utilisation, peut former un mélange vapeur-air inflammable/explosif.
Limites d'explosion :	
Inférieur:	1,2 % vol.
Supérieur:	13,0 % vol.

Pression de vapeur à 20 °C :	8300 hPa
Densité à 20 °C :	0,8 g/cm ³
Densité relative	Non déterminé.
Densité de vapeur	Non déterminé.
Taux d'évaporation	Non applicable.
Solubilité dans / Miscibilité avec l'eau : Non miscible ou difficile à mélanger.	
Coefficient de partage (n-octanol/eau) : Non déterminé.	
Viscosité:	
Dynamique:	Non déterminé.
Cinématique à 20 °C :	Non déterminé.
Teneur en solvant :	---
COV- (UE)	676,6 g/l
COV-UE%	84,22 %
Teneur en solides	7,1%
Autres informations	Aucune autre information pertinente n'est disponible.

10- STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité Aucune autre information pertinente n'est disponible.

Stabilité chimique

Décomposition thermique / conditions à éviter : Pas de décomposition si utilisé conformément aux spécifications.

Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.

Conditions à éviter Aucune autre information pertinente n'est disponible.

Matériaux incompatibles : Aucune autre information pertinente n'est disponible.

Produits de décomposition dangereux : Aucun produit de décomposition dangereux connu.

11- INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë :

Valeurs LD/LC50 pertinentes pour la classification :		
67-64-1 acétone		
Oral	DL50	5800 mg/kg (rat)
Dermique	DL50	20 000 mg/kg (lapin)
7779-90-0 bis(orthophosphate) de trizinc		
Oral	DL50	> 5000 mg/kg (rat)

Effet irritant primaire :

Corrosion/irritation cutanée Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une grave irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets CMR (cancérogénicité, mutagénicité et toxicité pour la reproduction) Mutagénicité des cellules germinales Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. **Cancérogénicité** Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. **Toxicité pour la reproduction** Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. **STOT - exposition unique**

Peut provoquer de la somnolence ou des étourdissements.

STOT - exposition répétée Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. **Risque d'aspiration** Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12 - INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité

Toxicité aquatique : Aucune autre information pertinente n'est disponible. **Persistance et dégradabilité** : Aucune autre information pertinente n'est disponible. **Potentiel de bioaccumulation** : Aucune autre information pertinente n'est disponible. **Mobilité dans le sol** : Aucune autre information pertinente n'est disponible. **Effets écotoxiques** :

Remarque : Nocif pour les poissons **Informations**

écologiques complémentaires : Notes

générales :

Classe de danger pour l'eau 1 (règlement allemand) (auto-évaluation) : légèrement dangereux pour l'eau Ne pas laisser le produit non dilué ou de grandes quantités de celui-ci pénétrer dans les eaux souterraines, les cours d'eau ou les égouts.

Nocif pour les organismes aquatiques

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT : Non applicable.

vPvB : Non applicable.

Autres effets indésirables : Aucune autre information pertinente n'est disponible.

13- CONSIDÉRATION RELATIVE À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des

déchets Recommandation

Ne pas jeter avec les ordures ménagères. Ne pas laisser le produit pénétrer dans les égouts.

Catalogue européen des déchets	
08 01 11*	déchets de peinture et de vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses
15 01 04	emballage métallique

Emballage non nettoyé :

Recommandation : L'élimination doit être effectuée conformément aux réglementations officielles.

14- INFORMATIONS SUR LES TRANSPORTS

Numéro ONU

ADR, IMDG, IATA

UN1950

Nom d'expédition des Nations

Unies ADR

IMDG

IATA

UN1950 AÉROSOLS

AÉROSOLS

Aérosols inflammables

Classe(s) de danger pour le transport

ADR



Classe

Étiquette

2 Gaz 5F.
2.1

IMDG



Classe

Étiquette

2 Gaz.
2.1

IATA



Classe

Étiquette

2.1
2.1

Groupe d'emballage

ADR, IMDG, IATA

Vide

Risques environnementaux :

Non applicable.

Précautions particulières à prendre par

l'utilisateur Code de danger (Kemler) :

Attention : Gaz.

-

Numéro EMS :

FD, SU

Code d'arrimage

SW1 Protégé des sources de chaleur.

SW22 Pour les AÉROSOLS d'une capacité maximale de 1 litre :

Code de ségrégation

Catégorie A. Pour les AÉROSOLS d'une capacité supérieure à 1 litre :
Catégorie B. Pour les DÉCHETS AÉROSOLS : Catégorie C, Hors locaux d'habitation.

SG69 Pour les AÉROSOLS d'une capacité maximale de 1 litre :
Séparation comme pour la classe 9. Ranger « séparé de » la classe 1, sauf division 1.4. Pour les AÉROSOLS d'une capacité supérieure à 1 litre : Séparation comme pour la subdivision appropriée de la classe 2. Pour les DÉCHETS AÉROSOLS : Séparation comme pour la subdivision appropriée de la classe 2.

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au recueil IBC

Non applicable.

Transport/Informations complémentaires :

ADR

Quantités limitées (LQ)

1 L

Quantités exceptées (EQ)

Code : E0

Non autorisé en tant que quantité exceptée 2

Catégorie de transport

Code de restriction du tunnel

D

IMDG

Quantités limitées (LQ)

1 L

Quantités exceptées (EQ)

Code : E0

Non autorisé en tant que quantité exceptée

Règlement type de l'ONU:

UN 1950 AÉROSOLS, 2.1

15 - INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Réglementations/législation spécifiques à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement.

Directive 2012/18/UE.

Quantité admissible (tonnes) pour l'application des exigences de niveau inférieur 150 t

Quantité admissible (tonnes) pour l'application des exigences de niveau supérieur 500 t

Classe de risque aquatique : Classe de danger pour l'eau 1 (auto-évaluation) : légèrement dangereux pour l'eau.

Évaluation de la sécurité chimique : Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée

16-AUTRES INFORMATIONS

Phrases pertinentes

H220 Gaz extrêmement inflammable. H225

Liquide et vapeurs très inflammables.

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H228 Solide inflammable.

H280 Contient un gaz sous pression ; peut exploser sous l'effet de la chaleur. H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H312 Nocif par contact cutané. H315

Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des

yeux. H332 Nocif par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires. H336

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H373 Peut provoquer des lésions aux organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. H400

Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Les informations contenues dans ces fiches sont basées sur l'état actuel des connaissances et la législation nationale en vigueur. Elles fournissent des conseils en matière de santé, de sécurité et d'environnement et ne constituent en aucun cas une garantie de performance technique ou d'adéquation à des applications particulières.